



La Ministre l'a annoncé, le Plan de transformation ministériel, c'est fini ! Faisons place désormais au tout nouveau plan d'amélioration de l'organisation de l'administration centrale (OAC) censé « engager quelques modifications consensuelles et raisonnables pour améliorer le fonctionnement de l'administration centrale ».

Le plan est certes redevenu plus modeste et plusieurs chantiers aux conséquences graves pour l'organisation et les politiques du ministère ont été abandonnés :

- pas de transfert des bibliothèques, ni des conservatoires à la nouvelle délégation habitants, territoires, transmission ;
- maintien des inspections spécialisées de la création et du patrimoine ;
- abandon de la fusion des services formation.

Néanmoins, **plus de 2 ans de processus de réorganisation ont déjà produit leurs effets délétères sur les collectifs de travail** : les agent.es ont été mis sous pression constante, sans savoir quel serait leur avenir professionnel à court terme, sans être associé.es aux réflexions et, quand c'était le cas, sans que leurs propositions ne soient prises en compte. Ce climat anxigène a entraîné une très grande souffrance, une perte du sens des missions, une vague de départ et surtout une diminution des effectifs ce qui est finalement l'objectif réel de cet énième plan de réorganisation.

Aujourd'hui, on reprend les vieux projets, tout aussi contestés dans leur grande majorité, en leur donnant les apparences du neuf. On change les noms et on adapte les éléments de langage. Mais les chantiers de restructuration restent les mêmes.

OAC, ex-PTM : on change le nom mais le projet technocratique reste le même !

Contrairement à ce qu'annonce la Ministre, les projets qui demeurent ne sont pas consensuels. Ils sont surtout très loin d'être aboutis. A la veille du confinement, alors qu'un Comité Technique Ministériel puis un Comité Technique d'Administration Centrale devaient se dérouler en avril, aucun projet d'organisation n'avait été réellement construit ni présenté.

Le 23 septembre dernier, la directrice de cabinet a réuni les organisations syndicales pour leur présenter la nouvelle architecture de l'administration centrale qui prévoit :

- le regroupement des fonctions communication, documentation, affaires européennes et internationales, système d'information et numérique, études et observation au secrétariat général ;
- la création d'une nouvelle délégation « Habitants, territoires, transmission » ;
- des réorganisations spécifiques pour chaque Direction générale visant à renforcer leur « expertise ».

Ces différents chantiers demeurent identiques aux projets de l'avant-confinement. Le calendrier annoncé par la ministre, acter les nouveaux décrets et arrêtés d'organisation d'ici mi-novembre pour une mise en œuvre effective de la nouvelle organisation début janvier 2021, paraît aujourd'hui totalement intenable.

Derrière chaque chantier, il y a des agent.es qui conduisent leurs missions avec engagement, qui accompagnent et soutiennent depuis plusieurs mois les acteurs culturels, les artistes, les collectivités pour maintenir la création, le patrimoine et le service public culturel sur nos territoires.

**Pour nous contacter - SUD Culture Solidaires – 61 rue de Richelieu – 75002 Paris
Téléphone : 01 40 15 82 68 sud@culture.gouv.fr**

Et après ces derniers mois très éprouvants, sans moyens adaptés pour travailler à distance ou en mixte, quelle est la réponse apportée par la haute administration du ministère aux dévouements de ses agent.es ? Une réorganisation expresse, à huis clos, qui s'impose d'en haut sans aucune concertation.

Il est aujourd'hui urgent de changer de méthode. **La réorganisation doit se faire AVEC et POUR les agent.es**, en tenant compte de leur expertise et de leurs propositions.

Il est aujourd'hui urgent de répondre aux vrais besoins du ministère :

- pour la documentation, redonner de vrais moyens humains et budgétaires, stopper la disparition des documentations métiers au sein des directions générales, rénover les outils.

- pour la communication, définir une réelle politique de communication institutionnelle pour valoriser les actions des services du ministère.

- pour les affaires européennes et internationales, consolider l'expertise et l'accompagnement des directions générales dans le déploiement de leurs politiques à l'international au lieu de désagréger un écosystème fragile.

- pour la transformation numérique et SI, conduire un plan d'investissement informatique massif pour rattraper le retard pris depuis de nombreuses années et révélé de façon criante par le confinement.

Il est aujourd'hui urgent de garantir de réels moyens à la nouvelle délégation « Habitants, territoires, transmission » pour que l'ambition qu'elle porte ne soit pas qu'une politique d'affichage.

Il est aussi urgent de redonner une vraie cohérence à l'organisation du secrétariat général qui garantisse ses capacités à coordonner les politiques du ministère au niveau des Direction Régional des Affaires Culturelles/Direction des Affaires Culturelles, des Services à Compétences Nationales et des opérateurs.

Enfin, **il est urgent que le ministère définisse un réel plan d'action pour l'accompagnement des agent.es** qui ne se limite pas à de grands principes généraux et leur offre un intérêt à la mobilité :

- nous demandons que les agent.es soient associé.es à la définition des projets d'organisation détaillés, ainsi qu'à la détermination de leur nouvelle fiche de poste ;

- nous demandons que la rémunération des agent.es concerné.es par une mobilité dans le cadre de la réorganisation puisse être revalorisée avec une augmentation de l'IFSE ;

- nous demandons qu'un plan de formation soit défini en concertation avec les agent.es dès lors qu'ils/elles changent de fonctions ;

- nous demandons qu'une cellule RH dédiée soit mise en place pour l'accompagnement des agent.es ;

- nous demandons qu'un nouveau calendrier de concertation soit établi pour que l'ensemble des agent.es concerné.es soient associé.es à la construction des organisations détaillées et de leur fiche de poste.

Pour que cette réorganisation ne se fasse pas sans nous, pour défendre le collectif de travail, nos missions et les politiques du ministère, faisons entendre notre voix.

C'est ce que SUD Culture Solidaires défendra lors d'un cycle de réunions dédiées à chacune des directions générales, qui devrait s'achever le 9 novembre.

SUD Culture Administration centrale

Le 29 septembre 2020

**Pour nous contacter - SUD Culture Solidaires – 61 rue de Richelieu – 75002 Paris
Téléphone : 01 40 15 82 68 sud@culture.gouv.fr**